Inscription et règlement de la

Bourse aux jouets et vêtements

Associations Maternelle Louise Michel/Elémentaire Gérard Philippe

1. La bourse aux jouets est exclusivement destinée aux particuliers.
2. L'association se dégage de toute responsabilité concernant les articles déposés en cas de vol, détérioration, perte.
3. Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription (3 tables maximum par exposant).
4. L'accueil des exposants se fera le dimanche 22 novembre 2026 à partir de 8h30 à la salle « Ombres et lumières » du CAC Simone Signoret, où un responsable de l'association vous indiquera votre emplacement.

Tous les exposants devront être impérativement installés et derrière leur stand à 10h00 pour l'ouverture au public.

5. Pour des raisons de sécurité (passage des secours), il est interdit de modifier la disposition des tables.
6. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
7. Les participants devront restituer leur emplacement propre et ne laisser aucun emballage ni détritus dans la salle ou à l'extérieur. Des bennes à ordures seront à votre disposition sur le parking.
8. Sont acceptés les jouets (tous âges), les vêtements enfants ainsi que les articles de puériculture.
9. Les bénévoles de l'association peuvent exposer ou acheter dans les mêmes conditions.
10. Les frais d'inscription sont fixés à 5 € par table (longueur 1m20). **Seulement 1 portant** par inscription est autorisé au même tarif que la table et non fourni par l'association.
11. Pour que l'inscription soit effective, merci de nous retourner ce document dûment rempli et signé ainsi qu'un chèque à l'ordre de l'association maternelle Louise Michel ou en espèce avant le dimanche 15 novembre 2026 :

- par voie postale : Association école maternelle Louise Michel, route de Mesnil Esnard 76920 Amfreville la Mivoie.
- ou déposer votre inscription à la mairie auprès de Wahiba.

12. La présence à cette journée implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Toute personne ne respectant pas ce règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation. En cas de désistement de la part du participant, aucun remboursement ne sera possible.
13. La vente se fera le dimanche 22 novembre 2026 de 10h à 17h à la salle « Ombres et lumières » au CAC Simone Signoret.

Signature
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Inscription et règlement de la

Bourse aux jouets

Et vêtements

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Né(e) le à (ville et département) Adresse : CP : Ville :

Tél. : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n° Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- avoir lu et approuvé le règlement détaillé au verso de ce document
- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du code du commerce)
- ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civiles (Article R321-9 du code pénal)
- avoir bien conscience que l'association se dégage de tout vol ou perte de vos articles.

Votre réservation :

- ☐ table de 1m20.....5€00
- ☐ 2 tables de 1m20..... 10€00
- ☐ 3 tables de 1m20..... 15€00
- ☐ 4 Tables de 1m20.....20€
- ☐ 1portant (non fourni)5€00

Formule repas :

- ☐ Je souhaite une formule repas5 €
 - Jambon/beurre + boisson au choix
 - Thon mayonnaise/crudités + boisson au choix

MONTANT TOTAL À RÉGLER : €

Fait à Amfreville la Mivoie, le

Signature :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)